



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 132421

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre des sports sur l'application de la loi n° 2012-158 du 1er février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs. En effet il semblerait que le décret prévu par l'article 1er de ladite loi n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132421

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3233

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)